

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 646 29 juillet 1982  
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
François Brutsch  
Marcel Burri  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon  
Victor Ruffy

Points de vue:  
J. Cornuz  
Pierre Lehmann  
Helena Mach  
Gil Stauffer

# 646

## Afrique du Sud: encore dix ans

*Par voie d'une annonce plutôt discrète dans la «NZZ» (13.7.1982), la société de conseil new-yorkaise Frost & Sullivan, Inc., qui dispose d'un réseau d'agents spécialisés dans 250 pays (sic), propose une étude de 79 pages sur les «risques politiques en Afrique du Sud», dont la survenance devrait intéresser tous les établissements bancaires et autres investisseurs à travers le monde. Sûr que, malgré le prix de ladite brochure (US\$ 225.00, payables d'avance et remboursables ensuite aux lecteurs non satisfaits), plusieurs commandes seront passées depuis Zurich. On considère en effet dans les milieux bancaires suisses, où le mouvement de boycott passerait présentement «ina-perçu», que les Blancs, les patrons, les investissements et les profits sont encore bons pour dix ans. Au-delà, les risques annoncés par Frost & Sullivan exigeront une révision, qui sera sans doute déchi-rante, des courants commerciaux et financiers.*

## Code à la mode

Ça y est: grâce à l'Association suisse de Management (ASOS), nos chefs d'entreprise ont désormais leurs dix commandements, en forme de «Code de conduite à l'usage du management suisse». Le bras droit et les trois doigts levés, les patrons jurent fidélité à une société pluraliste et à une économie performante et promettent loyauté à l'égard de tous, collaborateurs, fournisseurs, clients, bailleurs de fonds, voisins, bref de tous les publics (du grand comme des petits). Les concurrents ne sont quand même pas mentionnés, mais il y a la loi pour cela, pas besoin d'un code.

Un texte émouvant, avec des commentaires qui

vous arrachent le mouchoir en papier de son emballage en plastique. Comment ne pas fondre en larmes en lisant la neuvième promesse, merveilleusement sertie entre «les rapports de confiance avec nos clients et nos fournisseurs» et l'usage ménager de l'énergie et des matières premières? Or donc, neuvièmement, «Nous (i.e. hommes et femmes qui exerçons des fonctions dirigeantes au sein de l'économie ou de la fonction publique) nous sentons responsables de l'intérêt général et nous consacrons une partie de nos forces de travail à des tâches d'intérêt public».

Que le Seigneur les assiste dans l'accomplissement de ces tâches, qui consistent donc, pour que tout soit clair, en l'«exercice de plein gré des fonctions de responsabilité dans la vie politique, l'armée, des institutions sociales et des associations professionnelles». Managers, entrez dans le système de milice — en avant, marche.

## MÉTALLURGIE GENEVOISE

### Le discours d'un perdant

La gangrène qui s'était mise à l'industrie genevoise des machines, voilà dix ans que nous en parlons. Au début, l'organisme semblait sain à la plupart des responsables de l'économie et ceux qui décelaient çà et là la marque d'une maladie grave passaient pour des Cassandra mal inspirées. Aujourd'hui, à moins d'un traitement de choc, le malade est condamné; et les Diafoirus de s'affairer autour du corps, à la recherche d'honoraires électoraux.

Cette longue agonie donne à certains l'occasion de tirades assez piquantes. Voyez le dernier discours d'André Reymond, président sortant de l'Union des industriels de la métallurgie (UIM), et promis, semble-t-il, à quelques responsabilités au sein du

SUITE ET FIN AU VERSO

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

## Le discours d'un perdant

Vorort. Pour ce patron-là, les responsables des difficultés actuelles de la métallurgie sont connus: l'Etat et ses réglementations — sont visées aussi les dispositions sur le délai de licenciement demandées par les syndicats — et la FTMH, fustigée pour des revendications en matière de vacances, d'horaire de travail.

Une telle «analyse» inquiète dans la mesure où elle met en lumière un aveuglement complet, dans les sphères patronales en question, sur l'origine de la crise actuelle.

Si les exigences des syndicats font problème, c'est que l'industrie était à bout de souffle (les entreprises dynamiques — comme l'était l'industrie des machines jusqu'en 1950-1960 — peuvent accorder à leurs collaborateurs des conditions de travail plus généreuses).

POINT DE VUE

## La route et la justice

*Le soir du 20 mars 1980, un automobiliste percute violemment M. Erich Nelson sur la route entre Chernex et Fontanivent. Ce dernier est gravement blessé et décède quelques heures plus tard à l'hôpital de Montreux.*

*M. Nelson est un retraité paisible et fort modeste, âgé de 83 ans. Mais il est mondialement connu comme botaniste pour ses études sur les orchidées. Ses travaux théoriques sont étayés par d'extraordinaires peintures de fleurs, qui sont à la fois des tableaux de maître et des pièces à conviction à l'appui des thèses de Nelson sur l'évolution. Le monde perd ainsi un savant et un artiste.*

*Au moment de percuter M. Nelson, l'automobi-*

*En réalité, le déclin auquel nous assistons actuellement est en premier lieu l'affaire des dirigeants passés (et actuels). Non qu'ils aient été mauvais; mais que l'imagination faisait défaut parmi ces ingénieurs! Incapables de prévoir qu'au vu des mutations techniques, des bouleversements des rapports de force entre vendeurs et clients dans le monde entier, ils ne pouvaient se contenter d'améliorer les produits mis au point jusque-là. Alors que l'industrie genevoise avait été pendant septante ans une industrie de recherche et de production — elle ne pouvait du reste exister que dans ce cadre — ils acceptaient ainsi qu'elle se limite à la production seulement.*

### AVEUGLEMENT ET SCLÉROSE

*L'aveuglement de M. A. Reymond est étonnant dans la mesure où les Ateliers des Charmilles qu'il dirige est la seule entreprise genevoise qui ait su maintenir un niveau acceptable d'innovation, et donc d'autonomie (voir en particulier le procédé*

*liste, pour une raison que l'enquête ne cherchera semble-t-il pas à établir, empiète nettement sur la partie gauche de la route, comme le montrent les traces de freinage. Sa vitesse est de plus de 70 km/h. L'endroit où l'accident s'est produit se situe à un carrefour où deux routes secondaires joignent la route principale. Celle-ci y fait en plus une légère courbe. L'accident n'a pas de témoin.*

*M. Nelson est inhumé au crématoire de Vevey. Des personnalités du monde scientifique assistent à la cérémonie, ainsi d'ailleurs que la femme du chancelier Helmut Schmidt, elle-même botaniste et enthousiaste des œuvres de Nelson.*

*M<sup>me</sup> Gerda Nelson est donc veuve. Elle est âgée de 87 ans. Elle arrive à dominer ce coup du sort et se consacre avec énergie à la mise en valeur de l'œuvre de son mari.*

*La justice est saisie de l'affaire. L'automobiliste est assuré auprès de la compagnie d'assurance Alt-*

*d'électro-érosion). Efficace à la tête de son entreprise — et ses difficultés personnelles n'enlèvent rien à cela — M. A. Reymond a maintenu l'UIM dont il avait la charge dans une sclérose suicidaire, refusant de voir la fragilité de son secteur d'activité et récusant tout appui de l'Etat pour relancer l'innovation.*

\* \* \*

*Ce manque d'imagination, d'intérêt même pour un environnement en perpétuel changement, n'est pas spécifique à Genève: en 1974, au moment de la première crise pétrolière, Saurer décidait d'abandonner la production de véhicules pour les transports en commun et de se spécialiser dans les véhicules destinés à l'industrie de la construction... On sait où ce choix a mené l'entreprise d'Arbon. A Genève, comme dans le reste de la Suisse, n'apparaît nulle part la volonté de privilégier l'innovation pour relancer les secteurs en crise. Notre prospérité actuelle fait encore illusion, mais le réveil sera brutal.*

*stadt représentée par M. Marmier. On explique à M<sup>me</sup> Nelson, médusée, qu'elle doit prendre un avocat. Ce dernier sera M. Vogelsang, ancien syndic de Montreux.*

*La première instance judiciaire à se pencher sur la question conclut à l'évidence que l'automobiliste est fautif. On peut donc s'attendre à ce que, à tout le moins, les frais d'hospitalisation et d'inhumation de M. Nelson soient payés par l'assurance de l'automobiliste. Il semblerait également élémentaire qu'une pension soit versée à M<sup>me</sup> Nelson. Il n'en sera rien; l'automobiliste fait recours. Au fil des mois «on» découvre des raisons pour le disculper. On argue que c'est la faute de M. Nelson. Des gens viennent dire qu'il était vieux, et insinuer que son comportement n'était guère prévisible. Peut-être a-t-il traversé la route de manière hésitante. L'éclairage du carrefour est mis en cause. Il*

## Calculs élémentaires

Vous allez dire que ça tourne à l'obsession, au ressassement sénile, cet achoppement sur des questions d'orthographe et de calcul élémentaire!

Tout de même, écoutez ça:

«L'ours m'a dit... que les antithèses de Jeanne Hersch sur le malaise de la jeunesse marchent très fort en Suisse alémanique: 28 000 exemplaires vendus contre 13 000 seulement en Suisse romande.» C'est l'*Atout* qui écrit cela, citant le quotidien *La Suisse* du 19 mai 1982. Et de commenter:

«Il n'y a pas lieu de s'étonner que la brochure de la philosophe genevoise ait connu un succès plus grand en Suisse alémanique qu'en Suisse romande...»

Tout de même, Messieurs, comptons un peu! La Suisse allemande compte quatre fois plus d'habitants que la Suisse romande. Pour que les antithèses de Jeanne Hersch, publiées simultanément en français et en allemand, aient connu en Suisse alémanique un succès tout au moins égal, il faudrait donc qu'il en soit vendu  $13\ 000 \times 4 = 52\ 000!$  Il est donc parfaitement évident qu'elles ont connu un succès *bien moindre* de l'autre côté de la Sarine! Vous me direz qu'avec les mathématiques modernes d'un côté, l'utilisation des calculateurs de poche de l'autre, il est bien difficile au jour d'aujourd'hui de savoir compter.

Et pourtant, si au lieu d'écrire des sornettes, vous appreniez un peu le livret... la règle de trois, pourquoi pas?

Mais après tout, l'*Atout* et bien libre de dépenser son argent comme bon lui semble, et peut-être l'idée est-elle de fournir du travail à des handicapés?

\* \* \*

Toujours sur le même sujet.

Allant écouter un concert de musique sacrée, le Samedi Saint, j'ai eu droit en prime à un sermon. Sur le thème suivant: Notre Seigneur a passé trois

jours et trois nuits dans les entrailles de la terre, de même que Jonas a passé trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine. Le prédicateur — à l'église de la Fusterie — semblait tenir beaucoup à son parallèle: *trois jours et trois nuits* dans l'un et l'autre cas, il l'a répété plusieurs fois.

Remarquez que je doute beaucoup, quant à moi, qu'un seul fidèle se sente affermi dans sa foi par une telle comparaison; qu'un seul incroyant s'ouvre à la lumière... A quoi s'ajoute, dans le cas particulier, qu'avec beaucoup de bonne volonté, on peut admettre en effet que Jésus soit demeuré trois jours sous terre: le vendredi soir, le samedi et le dimanche matin — et la tradition nous rapporte qu'il employa ce temps à aller arracher aux Enfers ceux qui s'y trouvaient, parce qu'ils avaient eu le malheur de vivre *avant* la venue du Sauveur (admirable peinture de Duccio sur ce sujet, au Musée de l'Oeuvre du Dôme, à Sienne). Mais qu'avec cette même bonne volonté, on ne discerne que *deux* nuits: du vendredi au samedi; du samedi au dimanche.

Vous me direz encore que voilà bien des chinoiseries. Hé oui! Alors que le message du Christ est admirable de simplicité et de lumineuse évidence, se contentant de répéter inlassablement qu'il faut aimer, que c'est là comme on dit «la loi et les prophètes» — ce que confirmeront par la suite saint Paul: «Si je n'ai pas l'amour, je ne suis rien» — et saint Jean Chrysostome: «Au dernier Jour, c'est sur l'Amour que vous serez jugés.»

J. C.

Comme annoncé, et selon une tradition bien établie, «Domaine Public», en août, paraîtra encore au rythme bi-mensuel qui fut celui de ses tout débuts. Nos prochains rendez-vous, donc: DP 647 le 12 août et DP 648 le 26 août. Merci encore pour cette semi-pause estivale.

Pierre Lehmann.

s'échafaude finalement la thèse que l'automobiliste n'y est pour rien. C'est ce vilain M. Nelson qui est la faute de tout. Qu'avait-il à traverser la route pour se faire happer au moment où il arrivait de l'autre côté? On ne semble même plus trouver curieux que l'automobiliste circulait plutôt à gauche de la route au moment du choc, ni qu'il ait freiné si tard.

J'ai moi-même réfléchi aux causes de cet accident. Sur la base des faits établis, la seule explication qui me paraisse plausible est que l'automobiliste a été distrait pour une raison quelconque et, pendant un moment, n'a pas regardé où il allait. Lorsque son attention est revenue sur la route, il avait déjà dévié un peu sur la gauche et se trouvait à quelques pas de la victime. Une distraction n'est bien sûr pas un crime, mais sur la route cela est certainement une faute.

Cette explication ne semble pas avoir été entrevue par M. Vogelsang, ni en tout cas retenue par l'instance judiciaire cantonale, laquelle a finalement acquitté l'automobiliste. On en est tout heureux pour lui mais M<sup>me</sup> Nelson, qui n'a pas de revenu en dehors de l'AVS, a payé tous les frais d'hospitalisation, d'inhumation, etc. Elle a aussi dû payer près de Fr. 5000.— à M. Vogelsang. Heureusement qu'elle avait quelques petites économies. Sans ça il aurait fallu la mettre aux poursuites.

Pour l'assurance Altstadt tout s'est bien terminé. Elle n'a pas eu à dépenser un sou et n'aura pas à payer de pension à M<sup>me</sup> Nelson. D'ailleurs M<sup>me</sup> Nelson a maintenant presque 90 ans. Même si elle continuait la lutte et cherchait à faire valoir ses droits auprès d'une instance judiciaire supérieure on aurait déjà gagné du temps. Elle aura peut-être le bon goût de mourir avant qu'une nouvelle procédure puisse aboutir, ce qui économisera définitivement à la compagnie d'assurance Altstadt les frais d'une pension et augmentera ses bénéfices.

MALOUINES

## Nucléaire: le gâteau argentin

*Les commentateurs politiques ont trouvé bien des raisons à cette guerre aussi stupide que n'importe quelle guerre: position stratégique, richesse du plateau continental sous-marin, instabilité politique intérieure, pour ne citer que les principales. Le «Los Angeles Times», en mai dernier, raconte une autre histoire: l'Argentine est à la recherche d'une base d'expérimentation pour sa première bombe atomique, supposée prête en 1983, et la Géorgie du Sud se serait bien prêtée à ce petit exercice. Bien sûr, les montagnes inhabitées ne manquent pas en Argentine, mais tout de même, 2000 km d'éloignement, c'est appréciable. Et puis, les montagnes inhabitées sont d'un accès plutôt difficile, tandis qu'une île...*

*Mais l'important dans l'affaire, font remarquer les journalistes, c'est que l'Argentine ne va pas tarder à posséder l'arme nucléaire, et ceci grâce à l'aide, entre autres, de la Suisse. L'Argentine a acquis, il y*

*a plus de vingt ans, un réacteur canadien à eau lourde, grand producteur de plutonium. Encore faut-il retraiter le combustible utilisé pour en extraire le plutonium. Eh bien, l'Argentine dispose de deux usines de retraitement dont l'une, selon l'Agence internationale de l'Energie, est clandestine (mais connue de tout le monde) et l'autre, secrète (pas connue de tout le monde).*

*En 1970, le Canada était prêt à livrer une usine à eau lourde pour un milliard de dollars, mais à condition que toute l'industrie nucléaire soit ouverte aux contrôles de l'Agence internationale de l'Energie. Pour un milliard et demi de dollars, l'Allemagne fédérale accepta de livrer la même usine sans clause restrictive. L'Argentine paya, mais le chancelier Schmidt, craignant les réactions internationales, dispersa les responsabilités et partagea le gâteau avec la Suisse, solution qui fut acceptée par le Cabinet de la République fédérale.*

*Le traité de non-prolifération est vieux de quatorze ans. Les superpuissances y promettaient une rapide diminution des armes nucléaires. Du haut en bas de l'échelle, c'est du guignol.*

GRANDS PROBLÈMES

## Jardiniers en souci

Depuis Saint-Exupéry, on croyait volontiers que les jardiniers n'avaient en somme, à part les chenilles et les orages, pas d'autres tourments que les mots à trouver pour écrire à leurs collègues qui taillent aussi leurs rosiers, mais aux antipodes. Comment pouvait-on s'adonner à une illusion si naïve à l'ère de l'économie marchande, où les œillets prennent l'avion, où les petits pois-carottes font du dumping, où les cultures des jardins familiaux ne sont même pas à l'abri du vol, où les «coitrons» bouffent des cylindres industriels?

En Suisse en tout cas, les horticulteurs sont désor-

mais assaillis de soucis, causés notamment par la concurrence étrangère et les séquelles de «Grün 80». Et ils ont aussi quelques idées sur les solutions de leurs problèmes, auxquelles devraient contribuer, dans des proportions différentes: les subventions, les conserveries, les consommateurs, les banques, les spécialistes en relations publiques et, pourquoi pas, les Chambres fédérales.

Comme la culture des champs, celle des jardins revient relativement cher en Suisse. A cause du prix du sol avant tout, mais aussi par l'absence de subventions. Les maraîchers hollandais chauffent leurs serres avec une énergie dont le gouvernement abaisse le prix. Les pays du Marché commun aident les exportateurs de fruits et légumes, qui arrivent à nos frontières à des conditions tentantes pour les conserveries et les grossistes. Bref, la pro-

duction indigène revendique depuis longtemps une extension de la protection dont elle bénéficie, en vertu du système dit des trois phases appliqué pour les fruits et légumes. Elle a obtenu l'an dernier une première augmentation des droits de douane sur les légumes, suivie d'une seconde ce printemps; du coup, les importations ont diminué, les surfaces cultivées ont augmenté — et les prix de détail ont tiré l'indice vers le haut. Quant à l'industrie alimentaire, elle ne désarme pas non plus, exigeant l'application de la «loi chocolat» aux conserves et surgelés, qui «bénéficieraient» aussi du système de prélèvement à l'importation et de restitutions à l'exportation; les résultats des négociations agricoles avec la CEE sont prometteurs pour Hero/Roco/Nestlé.

DE LA SERRE AU PALAIS

Mais les jardiniers ont aussi leurs affaires de tarifs douaniers. Ils ne se préoccupent pas seulement de voir libérée telle ou telle position consolidée auprès du GATT ou de régler les importations de fleurs coupées. Ils espèrent beaucoup du changement, envisagé avec moins d'enthousiasme que jamais par le Département fédéral des finances, de système de taxation douanière. Pratiquement seule au monde, la Suisse reste fidèle à la taxation au poids, et se pose périodiquement la question d'un éventuel passage aux droits «ad valorem», proportionnels aux prix facturés. L'insécurité de telles recettes, soumises aux aléas des taux d'inflation et des parités, rend Berne très sceptique; pour combattre ces doutes, les jardiniers expliquent à M. Ritschard qu'une simple taxation de 10% sur les 34 000 tonnes de plantes et de fleurs importées chaque année dans notre pays vaudrait une vingtaine de millions supplémentaires de rentrées dans la caisse fédérale. Mais il y a loin de la serre au Palais!

L'Association suisse des horticulteurs, qui a monté le jardin géant appelé «Grün 80», se sent bien mal récompensée de son audacieuse initiative qui a

coûté dans les 67 millions. Ni les 3,7 millions de visiteurs, ni les garanties de déficit n'ont suffi à effacer l'ardoise de 11,3 millions de francs laissée par «la plus grande exposition de fleurs et d'arbres de tous les temps». En décembre dernier, plus d'une année après la fermeture, il restait encore 7,7 millions à régler. La presse alémanique en parla abondamment en février dernier; du coup, les horticulteurs s'enfermaient dans un silence qu'ils n'ont pas même voulu rompre lors de leur assemblée générale du 9 mars dernier. Rien ne signale que cette politique de la serre opaque ait permis l'assainissement attendu: les banques continuent de renâcler, estimant avoir fait leur part à l'époque, sous forme de services rendus aussi divers que bénévoles. La Migros, très engagée dans le financement et l'exploitation du «jardin au dynosaure», devrait encore étendre les quelque 100 000 m<sup>2</sup> du «Pré vert» aménagé sur le terrain dont la Fondation Christian Merian demeure propriétaire. Bref, les jardiniers ont replongé sous leurs tunnels de plastique, ne veulent plus rien savoir de «Grün 80» et laissent le liquidateur Peter Tschai se débrouiller avec les autorités et les créanciers.

Les marchands grainiers, eux, sont plus malins. Ils éditent une revue bimestrielle illustrée, intitulée «Fleurs et plantes» et donnant pour Fr. 16.80 par an toutes sortes de conseils de jardinage, assortis d'annonces diverses pour outils, plantes et autres poisons anti-limaces. Pour augmenter la diffusion de leur revue, ils en expédient généreusement des exemplaires-spécimen, avec gentille lettre d'accompagnement comme il convient, aux interlocuteurs de «Monsieur Jardinier», le héros des aurores dominicales à la Radio romande. La RTSR, qui n'a pas l'air plus chatouilleuse sur le sponsoring que sur la communication d'adresses, patronne, en collaboration avec le PPF (Promotion de la plante et de la fleur) un grand rallye de «M. Jardinier», le 5 septembre prochain à Colombier (NE). Participation gratuite, professionnels à disposition, animation musicale, cantine, «et des centaines de fleurs et de plantes à gagner». Qu'on se le dise. Pauvre Saint-Exupéry.

## HISTOIRE

# Les cloches de Bâle

Les 24 et 25 novembre 1912 un congrès socialiste international était réuni à Bâle. Une manifestation contre la guerre eut lieu le 24 novembre 1912 dans la cathédrale de la cité rhénane, ce que rappelle le titre du roman d'Aragon, «Les cloches de Bâle». Septante ans après ce congrès, le Parti socialiste suisse (PSS), l'Union syndicale suisse (USS) et l'Internationale socialiste commémoreront l'événement du 2 au 6 novembre.

Reprenons le compte rendu analytique du congrès de 1912, tel que publié dans le numéro 10 (4<sup>e</sup> année) du Bulletin périodique du Bureau Socialiste International.

Le 24 novembre était un dimanche et la manifestation à la cathédrale a eu lieu à 15 heures. Le président du Conseil d'Etat de Bâle-Ville était le socialiste Blocher.

C'est Herman Greulich qui prit parole au nom du comité central du PSS. Citons sa conclusion:

*Nous autres, Suisses, nous nous associons à vous pour aider à empêcher la guerre. Notre Suisse ne déclare aucune guerre et elle se réjouit quand on ne l'attaque pas. Notre Conseil fédéral n'a pas le droit de déclarer la guerre, il a, au contraire, le devoir de proclamer notre neutralité aussitôt qu'une guerre est déclarée. Par conséquent, notre sympathie ne peut aller que vers vous dans votre lutte contre la guerre. Mais, pour le surplus, nous sommes d'accord avec la vieille Internationale et Karl Marx, qui déclarèrent aux camarades français, après le 4 septembre 1870, que, vu le républicanisme douteux du nouveau gouvernement provisoire, ils devaient avant tout, devant l'obligation de continuer la guerre, remplir leur devoir de citoyen. Vous ne nous demanderez pas non plus de renier notre devoir de citoyen.*

*Notre armée n'est pas une armée guerrière, elle est une protestation contre la guerre. Vouloir l'empêcher de marcher, cela équivaldrait à inviter des*

*armées étrangères à choisir la Suisse pour champ de bataille. L'Internationale n'est pas anti-nationale, mais elle veut l'autonomie entière pour chaque peuple et pour chaque nation. C'est en partant de cette opinion que nous disons: les Balkans aux peuples balkaniques. Et nous voulons, nous aussi, remplir notre devoir de citoyen jusqu'à ce que les Etats-Unis d'Europe s'annexent aussi notre petit pays et transforment les glaives en instruments de paix et de civilisation.*

Cinq cent cinquante-cinq délégués mandatés assistaient au congrès, dont 49 Suisses. Les délégations française, allemande, bohémienne et autrichienne étaient les plus importantes — la Bosnie avait la plus faible délégation avec un seul mandaté.

Qui se souvient encore de l'activité politique des délégués romands Henri Viret de Lausanne, Achille Graber de La Chaux-de-Fonds, Emile Ryser de Bienne, M. Pauli et Fritz Ribl de Lausanne?

---

## GLANURES HELVÉTIQUES

On va voir ce qu'on va voir: l'administration fédérale est décidée à ne plus faire triste figure sur le petit écran. Le rapport de la commission de gestion du Conseil national sur «l'information du public par le Conseil fédéral et l'administration» est formel à ce chapitre: Nous citons, pour la joie des téléspectateurs (trices): «(...) Pour représenter l'administration à la radio et à la télévision, les départements ne devraient choisir que des personnes qualifiées.» Ouf, on respire. Mais il y a plus: «(...) Les fonctionnaires supérieurs qui peuvent être appelés à passer à la radio et à la télévision seront, dans la mesure du possible, formés quant au comportement à observer devant les médias en général et préparés à l'émission à laquelle ils doivent participer en particulier.» De mieux en mieux. On touche au but: «(...) Là aussi, il faut se féliciter de ce que la Chancellerie fédérale et l'Office du personnel préparent un cours de formation.» Pas de doute: l'administration va faire un tabac sur les ondes... dans quelques années.

## La photographie

*Il entra à pas de loup. L'appartement était frais et silencieux. Dehors, il pleuvait, mais ici il y avait du soleil dans tous les coins. Il se mit à chercher, non pas comme un vulgaire voleur qui renverse les tiroirs, mais avec de longs doigts minces et méticuleux; parfois même, il fermait les yeux, et écoutait ses doigts qui cherchaient. Il regarda sur les étagères, souleva les tapis, retourna les matelas; nulle part il ne laissait de traces. Il passa ses mains entre les piles de linge, souriant d'avance de la banalité de la cachette. Les livres de la bibliothèque furent visités un à un; leurs pages redevenaient blanches après son passage, tout rentrait dans l'ordre.*

*Il avisa l'album, tira; à la résistance farouche, il sut qu'il touchait au but. Il dut s'y reprendre à plu-*

*sieurs fois, finit par arracher le livre qui céda avec un soupir. Il l'ouvrit et admira la sagacité: les pages étaient couvertes de vues d'usines, de terrains vagues, de murs lépreux. La photographie s'y cachait admirablement; il fallait bien regarder pour discerner un visage éclatant, qui se confondait avec les murs et les toits vitrés, la boue et les détritrus. Superbe camouflage. Ses doigts s'enfonçaient dans la page comme dans de la chair vivante. Il sourit en tirant son couteau. Bien que la lame soit effilée, il dut faire effort pour extraire l'image, qui laissa une large plaie fraîche sur la page.*

*Quelque part, brusquement, un visage disparut. Ce fut une catastrophe unique, comme un éclair, et à la place, la page blanche de l'album.*

*Il sortit à pas de loup. Dans sa poche, un objet commençait à saigner.*

Catherine Dubuis

### POINT DE VUE

## Pas de pétrole et pas d'idées

Je n'aime pas beaucoup la France, elle pue trop souvent Versailles (les Pays-Bas et le Danemark me paraissent être des pays beaucoup plus intelligents). Quant à la «nouvelle majorité», je ne veux en juger que sur un point — le seul que je connaisse à peu près: la politique en matière d'énergie.

Hé bien, ce n'est pas fameux. Alors que les promesses faites et les plans-programmes publiés laissaient prévoir un changement de cap — en particulier une promotion massive des «énergies renouvelables» et des techniques d'économie — le gouvernement s'est surtout occupé de traduire des bureaux, de demander des rapports et de nommer de nouvelles commissions.

A lire les revues spécialisées, ce n'est pas la joie et

ça commence à grogner ferme dans les milieux professionnels. Pour le prix d'une centrale nucléaire, en effet, on installe près de trois millions de mètres carrés de collecteurs solaires, déclenchant, à coup quasi sûr, des investissements secondaires immédiatement productifs (d'économies) qui peuvent doubler la mise. Intéressant pour la petite et moyenne industrie...

On comprend par ailleurs que les écolos français n'aient plus, aujourd'hui, la moindre confiance dans le gouvernement socialiste.

Tout cela pose, en fin de compte, la question des relations entre projets politiques et techniques. Exemple: à quoi peut servir une politique de décentralisation (administrative, culturelle, etc.), sensée restituer aux régions une certaine autonomie, si, simultanément, on accepte que reste en place et se développe une organisation technique (ici la production et la distribution d'énergie) essentiellement

centralisatrice, concentratrice? Foutaise en barre. Preuve que l'on se paie de mots.

Passons. Passons la frontière et revenons chez nos fédéralistes, genre feu M<sup>e</sup> Regamey. Voilà encore des gens qui ne cessent de se marcher sur les pompes, n'ayant quasi jamais imaginé que certains buts politiques — disons: la conservation de pouvoirs réels de décision à l'échelon régional — n'ont ni cohérence ni consistance s'ils n'amènent pas à privilégier l'emploi d'outils techniques allant par nature dans le même sens.

Tout crac: un fédéraliste qui n'est pas un partisan définitif et militant des «énergies décentralisées» est un pur imbécile et un foutu menteur. Je ne cite pas de nom, faute de place.

C'est là que je voulais en venir. (Et maintenant, allons torcher la minime qui pioche depuis un moment dans son linge à fleurs oranges.)

\*

Il importe assez peu qu'un professeur d'université, de gymnase ou même d'école secondaire soit un navet et un désastre pédagogique. Ses élèves, en principe, peuvent réagir en le lui faisant comprendre et, vu leur âge, se débrouiller en bonne partie sans lui.

Il n'en va pas du tout de même avec les enseignants des premières années d'école primaire. Ceux-là portent une responsabilité terrible.

Sans doute, les moutards débrouillards et curieux, même avec un enseignant patate, resteront-ils débrouillards et curieux. Les cloches, s'il s'en trouve, resteront cloches. Le problème est posé par ceux qui ne sont ni rusés ni cloches. Si l'enseignant est mauvais, ce sont eux d'abord qui vont en faire les frais. S'ils n'accrochent pas, s'ils ratent le démarrage, ils risquent fort de traîner indéfiniment un boulet.

Toute une série de signes — repérés et vérifiés par le biais de la commission scolaire à laquelle je par-

ticipé — me dit que les trois premières années d'école comptent autant et peut-être plus que toutes celles qui suivent. L'idée n'est pas neuve — mais elle reste à contre-courant, même dans le monde enseignant qui semble bien considérer comme années-charnières celles au cours desquelles s'opèrent les sélections vers le niveau secondaire. Bref. La chose est à creuser. On y reviendra.

Bien le bonjour chez vous et n'oubliez pas que, chez les moustiques, seules les femelles piquent.

Gil Stauffer.

#### PROMOTION

## La BNS n'a pas d'odeur

*La Banque Nationale Suisse célèbre cette année son 75<sup>e</sup> anniversaire. Il y a 75 ans cette année, la Banque Nationale Suisse remplaçait les 36 (!) banques d'émission antérieurement existantes. Pour célébrer l'événement, la BNS édite un magnifique bouquin (5 kg tout juste en version reliée), dont elle confie l'impression aux IRL de Lausanne, les illustrations (portraits hors texte des directeurs généraux en beaux ombrageux, plus quelques fac-similés de billets) à Casagrande de Bellinzone, et la reliure à une maison de Berne et Schmitten. Quant à la diffusion, elle revient plus ou moins aux mêmes: aux Editions 24 Heures, de Lamunère toujours, à Casagrande encore, et à l'éditeur de la «NZZ».*

*A noter le titre choisi par «24 Heures» pour vendre l'histoire et la célébration de notre institut d'émission national: «L'argent en Suisse»; et l'argumentation: «un ouvrage prestigieux — vous serez fiers de le posséder!»; et la méthode de vente, digne d'une «encyclopédie de l'amour», d'un appareil pour maigrir: «Gratuit — 10 jours à l'examen — Profitez!» En fait, la chose coûte Fr. 75.— (juste un franc par année de vie de la BNS, en somme).*

#### OBJECTIF SUBJECTIF

Helena Mach



Détente

## Lousonna SA: de beaux restes

«Déconcentration» de Lousonna SA (cf. DP 645): c'est tout le monde romand de l'imprimé et de la presse, de l'édition, de la production et de la diffusion de livres qui est, plus ou moins directement, concerné. Après le retrait de la famille Payot, et alors que les partenaires lausannois («24 Heures» - Imprimeries Réunies) et genevois («La Suisse» - Sonor SA) ont repris leur indépendance, l'empire est réputé démantelé. Toute satisfaction est-elle ainsi donnée à la commission des cartels qui avait en son temps exprimé sa préoccupation devant l'appétit des éditeurs responsables de trois des plus forts tirages romands? C'est aller un peu vite en besogne. Lousonna SA a de beaux restes dans le secteur de la diffusion d'imprimés, organisation quasi monopolistique qui devrait stimuler la vigilance des commissaires.

Rappelons certaines des caractéristiques précises de ce qui demeure une formidable concentration de pouvoirs entre les mains des propriétaires de «La Suisse» et de la «TLM», pour ne citer que ces deux quotidiens, dont la vocation romande est connue.

A travers Lousonna SA, et plus précisément à travers Naville SA, via Financière de Presse et Kiosk AG, MM. M. et P. Lamunière et J.-C. B. Nicole gardent donc un contrôle absolu sur la diffusion de la presse en Suisse romande, c'est-à-dire sur l'approvisionnement en journaux divers (1750 journaux et publications provenant de 24 pays) de 298 magasins et kiosques gérés en propre et de 1159 points de vente indépendants. Efficacité par la concentration des forces et des moyens, dirait-on. Certes, mais cette main-mise absolue comporte des risques non négligeables:

— Selon des critères qui lui sont propres, commerciaux ou autres (attachement proclamé au «fédéralisme», entre autres), Naville est en mesure de dic-

ter sa loi sur l'achalandage des kiosques romands (quels journaux, quelles revues, et dans quelle quantité). La liberté de presse passe aussi par la liberté de diffuser la presse: ici, nulle limite précise au pouvoir des gestionnaires de Naville, en particulier lorsque des choix doivent être faits entre la stricte rentabilité et le maintien d'un certain pluralisme de l'information<sup>1</sup>.

— Plus largement, Naville est finalement seule à décider quelle sera la part de la presse dans l'éventail des produits offerts à la consommation dans les kiosques qu'elle dessert. Jusqu'ici, la diffusion de journaux et publications diverses représentait plus de la moitié de son chiffre d'affaires; cet équilibre est fragile, si l'on tient compte que la vente d'articles divers (cigarettes, friandises) est d'un très bon rapport et que les devantures ne sont pas extensibles à l'infini, la surface d'exposition conditionnant en définitive l'offre.

### COURRIER. DUPLIQUE

## Servir est un privilège

*Echelle des salaires: on touche là à un des tabous les mieux gardés de notre organisation économique et sociale. Nous avons donné dans le précédent numéro la parole à Edmond Kaiser qui attaqua de front ce problème, suite à un article publié dans ces colonnes (DP 644: «Un homme d'Etat n'a pas de prix»). Exceptionnellement, vu l'importance du sujet, une duplique.*

Je vous remercie d'avoir fait place (DP du 15 juillet) à mes remarques relatives aux salaires de nos mandataires.

Vous observez: «Sous peine d'être déserté par les responsables de valeur, le secteur public doit rester compétitif, etc.»

La valeur de ces responsables n'est pas proportion-

— Naville, intermédiaire inévitable entre les éditeurs de journaux et les kiosques, fausse la concurrence entre «La Suisse» et la «TLM», les deux seuls journaux qui tentent de gagner une clientèle romande et les journaux régionaux directement menacés par cette ambition: ces derniers ne sont-ils pas contraints de recourir aux services d'une organisation qui est en mains de leurs principaux concurrents, leur fournissant en quelque sorte, bon gré mal gré, des ressources supplémentaires?

«Déconcentration» ou pas, l'empreinte de Lousonna SA sur le paysage de la presse romande reste manifeste. Une affaire à suivre... que nous suivrons.

<sup>1</sup> Pour mémoire: en toute logique commerciale, Naville, pour l'ensemble de ses points de vente en Suisse romande, demande 25 exemplaires de «Domaine public» par semaine.

nelle aux salaires et avantages, et les salaires et avantages n'ont pas à se conformer, à l'infini, à la valeur des serviteurs du peuple qui paie.

Servir est un privilège, mais si l'on ne peut pas toujours servir gratuitement, cela n'appelle l'octroi que de traitements raisonnables.

Vivre raisonnablement est raisonnable. A quatre mille francs — au plus — le mois et le bonhomme (ou moins), les conditions sont raisonnables.

A douze mille francs par mois, c'est du délire.

Comme vous, je pense qu'il n'y a pas lieu de «s'attaquer aux conseillers d'Etat en particulier», car «ce qui est en cause, c'est plus généralement l'échelle des salaires dans son ensemble».

Nous souhaitons aussi gravir cette échelle, échelon par échelon, à la cueillette somptuaire des fiches de paie et des notes de frais de nos grands commis.

Que chacun sache et se réveille.

Vous chargez-vous, «Domaine Public», de cette enquête? Il s'agit du domaine public.

**Edmond Kaiser**